



# LA CHARTRE D'UTILISATION DU FRIGO MALIN

**Le Frigo Malin** est un dispositif de partages de surplus et/ou d'invendus alimentaires frais provenant de particuliers ou d'entreprises.

**Il contribue à une solidarité locale envers les plus démunis, et lutte contre le gaspillage alimentaire.**

---

**L'utilisation :** l'accès au Frigo Malin est limité à **une fois par semaine** pour chaque bénéficiaire en fonction des disponibilités de marchandises.

**Les règles et conditions** qui doivent être respectées pour la sécurité alimentaire de tous :

- Ⓜ La date limite de consommation (DLC) ne peut être dépassée.
- Ⓜ Les fruits et légumes, n'ayant pas de date de péremption, ne peuvent être jugés que selon des critères tels que l'apparence et l'odeur.
- Ⓜ Les produits sont récupérés pour votre consommation personnelle.
- Ⓜ Une quantité limitée de produits est à respecter par personne, à savoir un colis composé de **trois produits maximum**.
- Ⓜ Le manque de respect et de politesse, tant envers les autres citoyens qu'envers les agents municipaux et bénévoles, ne sera pas toléré et peut amener à une exclusion définitive.

**Sont interdits :**

- ⊖ Les plats « fait maison »
- ⊖ Les produits qui ont été congelés
- ⊖ Les boissons alcoolisées
- ⊖ Les produits entamés et/ou périmés
- ⊖ La revente (qui peut engendrer des poursuites judiciaires).

---

**Le CCAS d'Annemasse n'est pas responsable d'une éventuelle intoxication alimentaire** considérant que l'équipe de l'épicerie solidaire respecte les normes de l'AFSCA\* en matière de distribution de vivres et de produits allergènes dans le cadre de l'aide alimentaire.

\* Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire

**Le CCAS se réserve le droit de :**

- Mettre fin à l'aide alimentaire si un des points du présent règlement n'est pas respecté,
- Modifier les critères d'accès, ainsi que les jours et horaires d'ouverture.

Toute personne qui aura accès au Frigo Malin **aura pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter**. Les bénéficiaires de l'Épicerie Solidaire ne pourront pas bénéficier des services du Frigo Malin dans un souci d'équité.